

## EXADEX

Société Civile Professionnelle  
Titulaire d'un Office  
d'Huissier de Justice

Brigitte GUILLEMAIN  
Bruno DURROUX  
Luc LANÇON  
Sandrine SCHUYTEN  
Michaël GEORGET



161 rue Yves Montand - Parc 2000 -  
CS 978003  
34089 MONTPELLIER CEDEX 4

Tél 04 67 06 18 45 -  
Fax 04 67 58 82 74

Service constat : 04.67.06.19.79 -  
constat@exadex.fr

ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE

EXPEDITION  
CERTIFIÉE CONFORME



Coût 289,22 € euros TTC

HONORAIRES		220,94 €
Déplacement		7,67 €
vacation		0,00 €
Total HT		228,61 €
TVA	20,00%	45,72 €
Taxe fiscale		14,89 €
TOTAL TTC		289,22 €

Référence : V-48651

## PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE TREIZE AVRIL

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC**, société coopérative à capital variable, régie par les articles L 512-20 et s du Code Monétaire et Financier, dont le n° SIREN est 492 826 417 et immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le même numéro, dont le siège est Avenue du Montpelliéret, MAURIN, 34970 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualité, domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant constitué la **SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA**, par le ministère de **Me Pascal ADDE**, Avocat près le Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, y demeurant Espace Pitot Bat C, 60 Place J. Mirouze, au cabinet duquel domicile est élu pour la présente procédure et ses suites.

Agissant en vertu :

De la grosse en la forme exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Montpellier en date du 15 mai 2017, signifié à partie le 9 juin 2017, définitif suivant certificat de non appel en date du 24 juillet 2017 ayant donné lieu à une hypothèque judiciaire provisoire en date du 19 mai 2016 vol. 2016 V n°4002, et d'une hypothèque définitive s'y substituant en date du 07 aout 2017 Vol.2017 V n°7666

Et en vertu d'un commandement de payer valant saisie immobilière pour la somme de 99 471,05 euros TTC outre les intérêts et autres dus, en date du 06 février 2018, et ce, conformément aux dispositions de l'article 15 du décret N° 2006 - 936 du 27 juillet 2006.

Je soussigné, **Bruno DURROUX**, Huissier de Justice Associé au sein de la **SCP EXADEX** Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice (Guillemain-Durroux-Lançon-Schuyten-Georget) à MONTPELLIER, y demeurant 161 rue Yves Montand, Parc 2000,

Certifie m'être transporté le 13 avril 2018 sur le territoire de la Commune de Montpellier (Hérault) et sur la propriété de

Les biens et droits immobiliers dont s'agit sur la Commune de Montpellier (Hérault) dépendant d'un immeuble sis 109 rue du Faubourg Figuerolles, cadastré section HX n°246 pour une contenance de 4 a 13 ca

**LE LOT N°8** : un logement en rez de chaussée et les 104/995<sup>ème</sup> des parties communes générales

État descriptif de division-règlement de copropriété reçu par Maître REVERON notaire à MONTAGNAC le 29 aout 2007, publié à la conservation des hypothèques de Montpellier 1<sup>er</sup> bureau, le 19 septembre 2007, vol. 2007 P n°12641.

Modificatif du 14 décembre 2007 publié le 24 janvier 2008 vol 2008P n°1206

Attestation rectificative en date du 14 février 2008 publié le 19 février 2008 vol 2008P n° 2681

Déclarant en outre que ces biens appartiennent à [ ] suivant acte de vente reçu par Maître REVERON, notaire à ST JEAN DE VEDAS le 28 décembre 2007, publiée au Service de la Publicité Foncière de Montpellier 1<sup>er</sup> bureau le 8 février 2008 vol.2008 P n° 2087 (RPO du 21 mars 2008 vol.2008D n°8215)

j'ai débuté mes opérations à 9H30

**LE LOT N°8** : Il s'agit d'un logement situé au rez de chaussée du bâtiment au fond du couloir à droite d'une surface loi Carrez de 29,06 m<sup>2</sup> pour une surface totale de 29,06 m<sup>2</sup> m<sup>2</sup> suivant attestation de surface établie par **FOCUS EXPERTISES**

Il se décompose comme suit

Un séjour avec fenêtre et convecteur

Une cuisine avec évier, faïences murales et banque de séparation

Une salle d'eau avec faïences murales, cuvette WC douche et lavabo sur colonne et cumulus

Sols : carrelage

Murs et plafonds peinture

Menuiserie bois

Chauffage convecteurs

Eau chaude cumulus

Le bien est actuellement occupé par Mr Hamid BOUDJADI qui m'a présenté la 1<sup>ère</sup> page ainsi que l'état des lieux d'une location meublée d'une durée d'un an.

Les autres pages étant déchirées Mr BOUDJADI m'a déclaré qu'il occupait les lieux avec sa famille depuis juillet 2010 et pour un loyer mensuel de 500 €

Il n'y a pas de syndic de copropriété

Le bien est situé dans le quartier Figuerolles en face de la cité Gely

**FOCUS EXPERTISES** a réalisé les diagnostics suivants

- Constat amiante avant-vente
- Etat relatif à la présence de termites
- ERNMT / ESRIS
- Métrage (Loi Carrez)
- Diag. Installations Electricité
- Diagnostic de Performance Energétique

J'ai joint au présent les photographies suivantes

Photo 1 : salle d'eau

Photo 2 : cuisine

Photo 3 : séjour

Photo 4 : immeuble

J'ai clôturé mes opérations à 10h00

N'ayant plus à procéder, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé et signé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Bruno DURROUX







Photo n° 1



Photo n° 2





Photo n° 3



Photo n° 4